



Procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 05/09/2025

**Séance du vendredi 5 septembre 2025 19:00 à Salle du Conseil
Municipal - Mairie**

Quorum : 8

Membres présents :

Bertrand BECHONNET, Séverine CAFFE, Laëtitia DEMAY, Fabrice ELZEARD DE SAINT SYLVESTRE, Philippe GAUME, Yohann GUILLARD, Christian MARTINAT, Floriane MORELLO, Philippe MORET, Jacques RAMBERT, Vincent ROUMIER, Lucie VAUDIERE

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Sébastien MECHIN (donne pouvoir à : Laëtitia DEMAY)

Membres Absents :

Alain CHARNET, Lynn CHAULIEU

Président de séance :

Secrétaire de séance : Lucie VAUDIERE

Ordre du jour de la séance :

Ordre	Texte ordre du jour	Nom du rapporteur
1	Nomination du secrétaire de Séance	
2	Approbation du procès-verbal de la séance Conseil Municipal du 13 juin 2025	
3	Approbation du procès-verbal de la séance Conseil Municipal du 07 août 2025	
4	Admission en non valeur de titres de recettes des années 2021 et 2022 pour un montant de 18.87 euros	
5	Location du logement 14 rue de l'Agriculture - Convention de gestion avec une agence immobilière	
6	Choix et validation du devis pour des travaux d'égouttage et nettoyage des fossés chemin d'Idogne	
7	Choix et validation du devis pour l'achat d'une brosse de désherbage motorisée	
8	Intervention du chef de projet de Solaterra	M. Brice GUERRIVE
9	Questions diverses	

Délibérations :

Nomination du secrétaire de Séance

Mme Lucie Vaudière est nommée secrétaire de Séance

Approbation du procès-verbal de la séance Conseil Municipal du 13 juin 2025

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 juin 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> APPROUVE le procès-verbal de la séance du 13 juin 2025

Adopté à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance Conseil Municipal du 07 août 2025

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 07 août 2025. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

> APPROUVE le procès-verbal de la séance du 07 août 2025

Adopté à l'unanimité,

Admission en non valeur de titres de recettes des années 2021 et 2022 pour un montant de 18.87 euros

Il est proposé de prononcer l'admission en non-valeur de titres qui s'avèrent irrécouvrables pour un montant total de 18.87€ sur le budget principal. Il s'agit de créances de garderie péri scolaires. Considérant la nécessité pour la commune d'Escurolles d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables ; le Conseil Municipal accepte:

- D'admettre en non-valeur les créances intercommunales pour un montant de 18.87€ € sur le budget principal.

Résultat des votes : adopté à l'unanimité

Location du logement 14 rue de l'Agriculture - Convention de gestion avec une agence immobilière

M. le Maire indique que le logement sis 14, rue de l'Agriculture, est vacant et disponible à la location et qu'il appartient au conseil municipal d'approuver la passation des baux sur les terrains communaux. Afin de d'éviter les précédents écueils concernant les précédentes locations, M. le Maire informe le conseil municipal que la commune peut avoir recours à un professionnel pour la gestion de son logement locatif. Il doit signer avec ce professionnel une convention de gestion locative. En contrepartie d'une rémunération, l'administrateur de biens s'occupera à la place du bailleur de toutes les tâches listées dans les actes de gestion locative.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de l'Agence Immobilière CENTURY 21. Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de gestion avec l'agence immobilière Century 21 à Gannat.

Résultat des votes: Adopté à l'unanimité

Choix et validation du devis pour des travaux d'élagage et nettoyage des fossés chemin d'Idogne

M. Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de l'entreprise Jardico pour des travaux d'élagage et de nettoyage des fossés Chemin d'Idogne. Il y a lieu de se prononcer sur ce devis d'un montant de 2450 HT soit 2940€ TTC.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Décide de reporter le choix du devis des travaux d'élagage et de nettoyage des fossés Chemin d'Idogne.
- Le devis n'est pas adopté.

Résultats de vote : reporté

Choix et validation du devis pour l'achat d'une brosse de désherbage motorisée

M. Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis dans l'intention d'acheter une brosse de désherbage motorisée pour les services techniques. Il y a lieu de se prononcer sur les deux devis réceptionnés:

Le devis de l'entreprise Caille d'un montant de 1999€ H.T soit 2 398.80 € TTC.

ou

Le devis de l'entreprise Vacher d'un montant de 1935€ H.T soit 2 322€ TTC

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- valide le devis de l'entreprise Vacher d'un montant de 1935€ H.T soit 2 322€ TTC pour l'achat de la brosse de désherbage motorisée.
- mandate M. Le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Intervention du chef de projet de l'Entreprise Solaterra

Présentation du projet d'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur l'ancienne décharge communale située à l'ouest bourg, le long de la route de Saulzet, au lieu-dit La Perras Sud.

Questions diverses :

-Entretien voirie : des devis seront demandés à différentes entreprises pour l'entretien des chemins.

- Point démolition: la démolition de la grange a commencé, les gravats serviront de remblais pour les chemins vers la Motte Audin.

-Point RH: Renouveau de contrat pour l'agent à l'agence postale et l'agent à l'entretien des bâtiments communaux. Stagiairisation de l'agent aux services techniques.

Augmentation des horaires de travail des Atsems en charge du ménage de leur classe (6 heures). L'annualisation a été mise en place. Un nouvel agent a été embauché à la cantine en CDD sur l'année scolaire.

-SDE : étude en cours pour l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone sur la route du Mayet, des verdines et de la Barrie. Une deuxième étude sera faite par la suite pour la rue des Forges et du Quart.

- Un devis de remplacement sur les vieux candélabres va être fait pour remplacement en LED.

-Journée du patrimoine : une randonnée se fera du Pont neuf à la Fond du Camp avec visite du Moulin Bernard. Une rencontre patois est programmée l'après-midi.

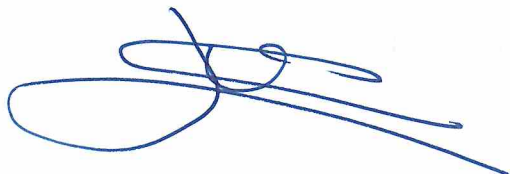
-PLU: le commissaire enquêteur est nommé.

Mairie d'Escurolles

03110

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de séance,
Lucie VAUDIERE



Fait à ESCUROLLES,
Le 15/09/2025 ,
Le Maire

